

Bilan du travail sur « Le corps comme on ne l'a jamais vu »

Vocabulaire :

Prise de vue : désigne la réalisation d'une image photographique avec la prise en compte du cadrage, de l'éclairage, du contexte.

Cadrage : action de cadrer un sujet soit de choisir la portion d'espace qui sera photographiée. Interviennent le choix de l'angle de vue et du plan. Cadrer n'est pas forcément centrer l'objet photographié. Une partie peut être dans le champ de l'image (à l'intérieur du cadre) et une autre partie peut être hors champ (à l'extérieur du cadre).

Angle de vue : désigne la position du photographe (ou de l'observateur) par rapport à l'objet photographié. L'angle de vue peut être normal ou horizontal, en plongée lorsque l'objet est plus bas que le niveau des yeux, en contre plongée lorsque l'objet est situé plus haut que le niveau des yeux.

Analyse du travail réalisé : trois prises de vue du corps humain.

- 1- A ton avis, la prise de vue permet-elle de donner une image différente du réel ou est-elle la simple reproduction du réel ? Oui ? Non ? Justifie ta réponse.
- 2- Le rôle du titre : tu as donné un titre à chacune des tes photographies. Permet-il de donner une nouvelle interprétation ou un sens nouveau à l'objet photographié ? Justifie ta réponse.
- 3- Par extension, que peux-tu dire des photographies de presse ou de magazines ?

Ces photographies sont-elles des preuves de la réalité de l'évènement photographié ? Oui ? Non ? Justifie.

Conclusion :

Peut-on manipuler la réalité des évènements photographiés ? Par quels moyens ?

